

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 93 (1957)

Heft: 21

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin. Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S. A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 13.50; ÉTRANGER FR. 18.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Partie corporative

Guilde de documentation

Nommé maître au Collège secondaire d'Yverdon où il est déjà en fonction depuis le 23 avril, notre administrateur, Maurice Clavel, se voit contraint d'abandonner notre Guilde qu'il avait si bien su conduire et développer pendant les dix ans qu'il lui a consacrés. Grâce à sa conscience et à son savoir faire, notre œuvre d'entraide professionnelle a pu rendre d'éminents services que nos collègues ont su apprécier; en leur nom, nous lui adressons de chaleureux remerciements. Maurice Clavel a vécu les heures difficiles de la création de notre documentation et il faut avoir vu son appartement encombré de brochures et de nombreux

paquets pour comprendre son dévouement et notre reconnaissance va aussi à Mme Clavel dont la patience fut souvent mise à rude épreuve. Nous formons pour eux et leur famille des vœux chaleureux.

Nous avons tenu à maintenir dans la région montreusienne le siège de notre Guilde que dirigera, dès aujourd'hui, 1^{er} juin, notre collègue Louis Morier-Genoud de Veytaux. Nous savons qu'il accepte cette charge avec beaucoup d'enthousiasme et nous le remercions déjà pour tout le soin qu'il prendra à servir nos abonnés avec ponctualité.

Les commandes et demandes de renseignements sont à adresser désormais à **Louis Morier-Genoud, Collège de Veytaux/Montreux**.

V A U D

Quelques réflexions

« Que doit faire le bulletinier? A-t-il un rôle bien précis? » Telle est la question que l'on me pose parfois et que je me pose sans cesse depuis plus de trois mois. Le bulletinier doit-il simplement colliger les différents communiqués qui lui sont envoyés, (lecteurs, colligez!), disait mon maître lorsqu'il voulait rassembler les travaux écrits), les faire paraître; donner l'opinion du comité central sur un sujet étudié, informer les membres des décisions prises en cours d'année, ou doit-il encore poser des problèmes, susciter des réflexions, donner ses impressions, ses idées? Si je me base sur la tradition, il me semble que le rôle du bulletinier est en effet d'informer, mais aussi de dire à haute voix ce que d'autres murmurent, d'essayer de parler à ceux qui nous entendent et de leur demander gentiment, ou avec insistance, de faire ce qu'ils peuvent pour nous comprendre et nous aider. Pourquoi écrire alors dans l'Éducateur? Ne vaudrait-il pas mieux s'adresser officiellement aux « responsables » pour leur exposer nos soucis, notre étonnement, nos désirs? Un journal quotidien ne serait-il pas souvent préférable pour y défendre notre point de vue?

Le procédé me paraît dépendre du but que nous nous assignons et l'un n'exclut pas l'autre. Aussi ai-je fini par me persuader que les articles dans le bulletin n'étaient pas inutiles. Je continuerai à poser des questions et à y répondre malheureusement moi-

même, si vous ne venez pas à mon secours. J'essaie ainsi de rendre service et en même temps je fais un bon exercice: connaissant l'esprit critique de mes collègues, je dois m'astreindre à passer au crible ce que j'aimerais dire, certain cependant qu'il est impossible d'être agréable à tous.

Si les jeunes gendarmes voient des voleurs partout, le nouveau bulletinier pense que tout mériterait un article, et son carnet de travail se présente ainsi en quelques jours:

1. a) Féliciter les collègues directeurs et chanteurs pour la magnifique réussite de leur fête de Moudon :

S O M M A I R E

PARTIE CORPORATIVE: Guilde de documentation. — **Vaud:** Quelques réflexions. — A propos des examens. — Vevey-Montreux. — Rappel de cours de sport et gymnastique. — Places au concours. — Ecole des parents. — Congrès de la Société pédagogique vaudoise — Assemblée de la Société coopérative de la S.P.V. — **Genève:** U.I.G.M. - U.I.G.D. - U.A.E.E.: Voyage à Fribourg. — Compte rendu financier des manifestations du Cinquantenaire. — **Neuchâtel:** Comité central. — Trois quarts de siècle. — Les Brenets à l'avant-garde des progrès sociaux. — A la Chaux-de-Fonds. — **Divers:** Placements et échange d'appartements.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: G. Mialaret: Quelques résultats d'enquête. — A. Card.: Educateur à la découverte... — La poésie de la semaine. — Géographie nouvelle. — Mickey et Michel-Ange. — Bibliographie.

par leurs qualités, leur travail, ils ont servi notre corporation ;

b) Ne pas oublier de citer aussi les instituteurs qui dirigent un chœur d'hommes ou un chœur mixte dans leur village et qui, sans être de la Cantonale, accomplissent une œuvre utile, sociale ;

c) Montrer le fossé qu'il y a parfois entre le niveau que le directeur aimerait atteindre et la réalité dont il doit se contenter. Comparer ce directeur à l'instituteur qui rêve à sa classe et celui qui est en face de 35 gosses peu doués.

2. Citer un passage de « Comment prévenir la délinquance chez les enfants », de M. Veillard : « ... La psychologie, la psychanalyse ont cependant bien rétréci ce domaine du mystère. Elles nous ont révélé l'importance des traumastismes psychiques méconnus, des chocs affectifs subis dans l'enfance, voire la petite enfance ; nous avons appris que la jalousie, le sentiment d'infériorité peuvent créer une souffrance qui s'exprime de diverses manières, parfois par des actes dissociaux que la loi punit. »

En tirer des réflexions sur les nombreuses erreurs que nous commettons avec nos élèves, parfois involontairement ; parler du livret scolaire, du mauvais élève, véritable « casier judiciaire » qu'il devra montrer pour entrer dans la vie ; rien ne s'y efface et il n'y a pas de secret médical. Il est inadmissible qu'il puisse être réclamé par un patron : il devrait avoir un caractère confidentiel, être retiré à la fin de la scolarité et remplacé par un certificat d'instruction.

3. Moudon - Distribution des couronnes :

Laurier-or — Laurier-or — Laurier-or. Des lauriers, de l'or. Surtout ne pas donner les points, ni les rangs. « Ces notes ne sont jamais très justes », disent les chanteurs, elles sont trop difficiles à mettre ; le jury est pourtant formé de trois professeurs compétents. Démontrer ainsi que si les adultes étaient nos élèves primaires, la question des notes et des moyennes d'exams colportées d'un village à l'autre serait résolue depuis longtemps.

Maintenant, ma pensée s'est arrêtée sur ce mot « exams » et je me sens humilié, parce que suspecté : je revois ces enveloppes que l'on met une à une dans mon casier (je suis Lausannois), ces enveloppes collées dont on a précisé le moment d'ouverture, ce jeune étudiant auquel on donne dix ou vingt francs pour venir regarder si je triche. Je songe aussi aux égards que l'on a pour les professeurs, et j'envie la confiance qu'on leur accorde.

Alors, je me ressaisis et je pense à ma classe, à mon travail, à mes élèves. Je vois ce que je voudrais que'ils soient : des hommes et des femmes honnêtes, heureux, et je ne me reconnaiss pas le droit d'être triste, parce qu'ils n'auraient plus de courage, plus d'enthousiasme. Je ne peux leur faire payer ce que je ressens. Je reste donc joyeux et je me dis : « Vas-y Pasche, fiche-toi d'ça ! Peut-être qu'un jour viendra... »

Tout à coup je me souviens que je suis bulletinier, que je n'aurais pas dû écrire cela, et que ma conclusion manque un peu de tenue.

R. P.

A propos des exams

Nous n'aurions pas voulu engager un débat avec M. Perrochon, notre ami. Et cela parce qu'il n'est pas responsable des épreuves d'examen. Nous sommes ce-

pendant navrés qu'il ait pu voir méchanceté et perfidie où il n'y avait qu'indignation.

Nous aurions été heureux de répondre aux responsables à ce sujet s'ils avaient voulu défendre leur point de vue.

« Si Messieurs les inspecteurs préparent toutes les épreuves avec une conscience extraordinaire », nous aussi, corps enseignant, nous mettons tous nos soins à préparer l'enfant, tenant compte de son développement mental et des lois psychologiques qui le régissent. Nous sommes tous ouvriers et tirs tous à la même corde, nous défendons tous l'enfant.

En parlant de la préparation des épreuves d'examen, on ne nous a répondu que sur la forme, et nous aimions bien qu'on nous réponde sur le fond. Car c'est tout de même là que se trouvent les vrais problèmes, les problèmes du métier.

Ne sommes-nous pas appelés les uns et les autres à mettre tout notre cœur et notre intelligence pour donner à l'enfant d'aujourd'hui et de toujours la sécurité, la joie, la vérité qui restent sa seule richesse et la nôtre.

L. Beyeler, D. Courvoisier.

Section Vevey-Montreux

Enfants difficiles à comprendre

Enfants difficiles à conduire

La 3me rencontre de la série aura lieu à l'aula du nouveau collège de La Tour-de-Peilz, le vendredi 7 juin à 17 heures. La conférence sera donnée par le Dr Bergier. Elle a pour titre : Dépendance.

Venez-y nombreux !

Rappel de cours de sport et gymnastique

Je vous rappelle :

1) Que c'est jusqu'au 15 juin que vous pouvez vous inscrire pour les cours organisés par la SSMG, cours de Willisau, Neuchâtel, Zoug, Bulle, Weinfelden, St-Gall, Biasca, Lugano, etc.

Indemnité journalière 8 fr. 50, indemnité de nuit 5 francs, voyage remboursé.

(Educateur du 11 mai, page 278.)

2) Que la SVMG organise un cours de jeux et un cours de natation. Début du cours de natation : mercredi 5 juin.

Date du cours de jeux : samedi 8 juin, à Montoie.

(Educateur du 18 mai, page 290.)

R. P.

Places au concours

Jusqu'au 5 juin 1957

Ballaigues : instituteur primaire, entrée en fonction de suite.

Villard-Mendraz : maîtresse de travaux à l'aiguille ; entrée en fonction 1er août 1957.

Vallorbe : institutrice primaire ; entrée en fonction : 2 septembre 1957. Les candidates sont priées d'adresser un bref curriculum vitae à la direction des Ecoles de Vallorbe.

Le Chenit : 2 instituteurs primaires au Brassus.

Jusqu'au 12 juin

Allaman : instituteur primaire ; entrée en fonction : 1er novembre 1957.

Ballaigues : institutrice primaire.

Prilly : instituteur primaire. Indemnité de résidence : Fr. 1 000.— par année.

Yverdon : instituteur primaire. Indemnité de résidence : Fr. 400.— à Fr. 700.— par année. Entrée en fonction : 2 septembre 1957. Obligation d'habiter la commune.

Ecole des parents

L'Ecole des parents de Lausanne organise à **Crêt-Bérard sur Puidoux-Chexbres, les 29 et 30 juin**, en week-end, une démonstration des techniques utilisées dans les réunions de parents, avec commentaires et discussion.

Le programme — que nous vous enverrons détaillé dès qu'il sera mis au point — prévoit, dès 16 heures le samedi, un exposé sur ce qu'attendent les parents d'une école de parents et la présentation d'un film. Le dimanche matin : un forum et un jeu scénique ; l'après-midi : la rencontre annuelle des représentants des écoles de parents, sous la présidence de Mme Saini, de Genève (Genève s'était chargée d'organiser notre rencontre cette année, mais a proposé elle-même de combiner le « cours » et la rencontre, ce que nous faisons avec plaisir et dont nous remercions Genève).

Bien que nous ne puissions vous donner encore aucune précision concernant le coût du week-end, nous vous serions obligés de **résERVER les dates des 29 et 30 juin**, d'y intéresser vos membres et toutes personnes qui désireraient organiser des réunions de parents en dehors des grandes localités (nous pensons au corps pastoral et au corps enseignant).

Nous aimerions que vous nous envoyiez le plus tôt possible des inscriptions provisoires afin que nous retentions chambres et dortoirs à Crêt-Bérard.

Pour l'Ecole des parents de Lausanne,
le président : G. Chevallaz,
avenue de Chailly 16, Lausanne.

Congrès de la Société pédagogique vaudoise

26 janvier 1957

C'est dans la grande salle de la Maison Pulliérale que s'ouvre, à 9 h. 30, le samedi 26 janvier, le premier Congrès de la Société pédagogique vaudoise, devant une affluence inusitée et encourageante.

André Rochat, président de l'Assemblée, prend la parole :

« Cette année, vous avez délaissé le chemin du Casino de Montbenon pour celui du Prieuré, où le Comité central et le Bureau de l'Assemblée souhaitent à tous les participants une chaleureuse bienvenue.

Nous rappelons que grâce à la motion Beauverd, déposée il y a deux ans, une modification des statuts prévoit maintenant un congrès annuel d'une journée. Pour changer l'atmosphère de ces réunions, il a été décidé de fixer le congrès 1957 ailleurs qu'à Lausanne. Les quelque 800 collègues présents prouvent que la carte jouée fut la bonne. Nos remerciements vont au Département de l'Instruction publique et des Cultes pour le congé officiel accordé à cette occasion.

Vus les récents événements internationaux où les libertés et la dignité humaine ont été foulées aux pieds, il est de plus en plus nécessaire de nous grouper encore mieux au sein de la S.P.V., les libertés

ne pouvant être maintenues que par une étroite collaboration entre les individus et les associations. »

Le président invite ensuite l'assemblée à ouvrir le Congrès par la Prière patriotique.

Il salue les invités, en particulier M. Adrien Martin, chef de Service de l'Enseignement primaire, M. E. Décorvet, chef de l'Office du personnel, M. Georges Chevallaz, membre honoraire de la SPV, M. J. Zeissig, directeur de l'Ecole Normale, M. Gardiol, président SVMS, les représentants de la SPR et des sections de la Romande, des sous-sections de la SPV et de la presse avec laquelle la SPV désire renforcer ses relations.

Après lecture de la liste des membres décédés pendant l'année, environ une trentaine, l'assemblée se lève pour honorer leur mémoire.

André Rochat rappelle que l'effectif de la SPV dépasse actuellement le nombre de 1 700 membres actifs et ouvre l'assemblée de la Société coopérative Caisse de secours et invalidité.

Assemblée de la Société coopérative de la S.P.V.

Caisse de secours et invalidité
26 janvier 1957

Le président de l'Assemblée, A. Rochat, lit l'ordre du jour paru dans l'Educateur du 12 janvier 1957, avec adjonction en point 4 d'un poste supplémentaire : l'autorisation d'ouverture d'un compte courant. Cet ordre du jour est mis en discussion et adopté.

I. — Procès-verbal : admis sans discussion.

II. Rapport du Conseil d'administration : paru dans l'Educateur du 19 janvier 1957. Approuvé par l'Assemblée.

III. Rapport des vérificateurs des comptes : également paru dans l'Educateur du 19 janvier 1957. L'exercice de 1956 boucle par un boni de 274,95 Fr.

L'Assemblée adopte ce rapport à l'unanimité et donne décharge au caissier.

IV. Autorisation d'ouverture d'un compte courant : le manque de liquidités a obligé le Conseil d'administration à demander à la Banque Cantonale Vaudoise l'ouverture d'un compte courant débiteur. Maximum : 15 000 Fr. (quinze mille francs), intérêt 4 1/2 % l'an net. Cette décision doit être ratifiée par l'Assemblée générale. Pas de discussion.

L'Assemblée générale ratifie cette demande d'avance sans opposition.

V. Budget et cotisations : le trésorier, Alfred Marquerat, présente le budget prévoyant en particulier la création d'un fonds de réserve pour réparations de notre immeuble « Sur Lac » et un versement de 7 francs au lieu de 5 francs de la Caisse générale à la Caisse de secours. La somme prévue pour les secours est de 15 350 francs.

Signalons avec gratitude le beau geste d'une institutrice, membre honoraire de la SPV : un don anonyme de 100 francs en faveur du fonds de la Caisse de secours.

VI. Propositions individuelles : aucune proposition n'a été remise dans les délais au bureau de l'Assemblée générale.

VII. Election statutaire du Bureau de l'Assemblée : renvoyée au point 9 de l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

VIII. Election de 2 membres du Conseil d'administration : renvoyée également au point 10 de l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

Cherchez-vous un but ?

POUR LES COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

La Barilette - La Dôle



par le

Télésiège

Emetteur Télévision

Restaurant station supérieure

Taxes réduites aux sociétés et écoles

Rens. : Ch. de fer Nyon-Morez Tél. 9 53 37
Station Télésiège Tél. 9 96 67

AUBERGE DE MONTHERON

But de course idéal.

Tarif spécial pour les écoles qui sont les bienvenues

Pour vos courses d'école, adressez-vous au Service excursions

S. A. P. J. V. L'ISLE

Tél. (021) 8 72 22 Cars de 18 à 35 places.
Devis sans engagement.

CABANE-RESTAURANT DE BARBERINE

s/ Châtelard-Valais Tél. (026) 6 71 44 ou 6 58 56

Lac de Barberine, ravissant but d'excursions pour les écoles. Soupe-dortoirs, sommiers métalliques avec matelas et couvertures. Café au lait le matin Fr. 2.90 par élève. Prix spéciaux pour sociétés; restaurations. Chambre et pension à prix modérés. Montée en funiculaire et de là à 1 h. 1/4 de Barberine. Bateaux à disposition.

se recommande

EDOUARD GROSS, propriétaire

Une suggestion pour votre course scolaire :

Visitez

FRIBOURG

la ville 8 fois centenaire

(festivités officielles 16-23 juin; deux grands cortèges) et rendez vous ensuite, par les **Chemins de fer fribourgeois et leurs services automobiles**, dans un des sites charmants du Pays de Fribourg.

Renseignements et prospectus: Chemins de fer fribourgeois, Fribourg; Office fribourgeois du tourisme.

Le président clôt l'assemblée de la Caisse de secours et invalidité à 9 h. 20, en annonçant une suspension de séance de 10 minutes.

Assemblée générale de la Société pédagogique vaudoise

L'ordre du jour subit une modification : adjonction en point 3 du poste Assurance protection juridique. L'ordre du jour primitif a paru dans l'Educateur du 12 janvier 1957.

Il est adopté.

I. Procès-verbal de l'Assemblée du 29 janvier 1956 : paru dans l'Educateur du 28 juillet 56. Il est adopté à l'unanimité.

II. Rapport des vérificateurs des comptes : paru dans l'Educateur du 19 janvier 1957. Sur proposition de la commission de vérification, l'Assemblée décide qu'à partir de 1957 les cotisations seront prises en remboursement afin que les membres puissent toucher suffisamment tôt leur carte SPR donnant droit à des réductions sur les chemins de fer durant l'année en cours.

III. Assurance Protection juridique : depuis plusieurs années, la question de la protection juridique était en suspens (voir rapport du C.C. page 5, Educateur du 12 janvier 1957). Le Comité central a présenté à l'Assemblée des délégués du 19 janvier des propositions concrètes qui permettent d'assurer que nous pourrions nous couvrir pénallement à des conditions avantageuses. Cela a incité l'Assemblée des délégués à prier l'Assemblée générale de se prononcer sur :

- 1) Le principe d'une assurance protection juridique ;
- 2) L'autorisation accordée au C.C. de passer à la réalisation de cette assurance.

Discussion :

Metzner, Morges, demande combien ces interventions coûtent à la SPV. En 1956, la SPV a payé 740,75 francs. Pas de cas graves, mais d'autres, d'un montant fort élevé, sont en suspens.

Renaud, de Gimel, et **Forney**, de Villarzel, signalent certains cas qui peuvent entraîner une action pénale et appuient la proposition du Comité.

P. Vuillemin, de Lausanne, prend également la défense de ce projet. Il relève que le plus souvent, les attaques pénales contre des collègues sont surtout dirigées contre l'école en général et que de ce fait la SPV se doit plus que jamais de couvrir ses membres.

B. Jotterand, président central, signale les cas dans lesquels l'assurance interviendrait, cite des chiffres précis à l'appui de celle-ci et donne lecture d'une offre ferme faite par une compagnie d'assurance.

En votation, la **première proposition** est acceptée à l'unanimité moins 1 voix, la **2me proposition** à l'unanimité.

IV. Budget et cotisations : afin d'assurer un budget équilibré et de couvrir d'une part l'augmentation du versement effectué à la Caisse de secours, d'autre part la création de l'assurance Protection juridique qui vient d'être votée, la cotisation est fixée à la presque unanimité à 35 francs. Le budget de la caisse centrale prévoit un léger bénéfice.

V. Rapport du Comité central : paru dans l'Educateur du 12 janvier 1957.

Discussion :

Ed. Lavanchy, Lausanne, appuyé par une proposition individuelle émanant des collègues **Metzner** et **Goldenschuh**, demande que l'Etat nous verse mensuellement sa part de nos traitements, en application de l'article 56 du statut des fonctions publiques cantonales.

Cette proposition se trouve en opposition avec celle votée par l'Assemblée des délégués, renvoyant la question aux sections pour étude.

R. Gfeller propose qu'on prenne contact avec la Société vaudoise des maîtres secondaires avant d'intervenir.

Destraz, la Vallée, craint que les communes soient chargées de nous verser notre traitement complet, et **Forel** demande l'envoi de la part de l'Etat au domicile de l'intéressé.

L'Assemblée admet finalement à une très forte majorité :

- 1) Le versement mensuel de la part de l'Etat ;
- 2) L'expédition au domicile de l'intéressé.

Le Comité central est chargé d'entrer en pourparlers avec le Département de l'Instruction publique.

F. Petit, Lausanne, développe une interpellation relative aux retenues sur les augmentations de traitement dues au renchérissement.

A l'unanimité, l'Assemblée vote l'ordre du jour suivant :

« L'Assemblée générale de la SPV, réunie à Pully le 26 janvier, remercie le C.C. et son représentant à la Fédération des sociétés de fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat de Vaud, de leur activité au sein de cet organisme. Elle les invite à poursuivre leurs démarches afin que toute augmentation de traitement due au renchérissement puisse être touchée dans sa presque totalité, tout de suite.

Elle leur fait confiance pour défendre avec la plus grande énergie la modification de l'article 16 de la loi sur la Caisse de pensions qui traite de ce problème. »

F. Curtet, Lausanne, soulève la question de la répartition des cotisations de rappel sur quatre ans. Et **Bonnet** se demande, afin de se conformer aux statuts de la Caisse des pensions, si les augmentations dues au renchérissement ne pourraient pas être touchées avec effet rétroactif d'une année. La dite augmentation serait alors complètement abandonnée pour cette année-là.

R. Gfeller rappelle qu'il y aura lieu de revoir la base même de la constitution de nos caisses de retraites, le système de capitalisation devant être remplacé par un système mixte de capitalisation et répartition.

Le rapport du C.C. est adopté sans opposition.

(A suivre.)

GENÈVE

UIG - MESSIEURS

UIG - DAMES

UAEE

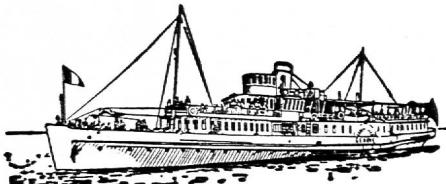
Voyage à Fribourg

Cette année, Fribourg fête le 800e anniversaire de sa fondation.

Cherchez-vous un but ?

POUR LES COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Lac Léman



Une magnifique excursion combinée en bateau, car et télésiège
OUCHY - ÉVIAN - LES MÉMISES
 (1700 mètres)

Conditions spéciales pour écoles et sociétés
 Tous renseign.: CGN - Lac Léman, Ouchy-Lausanne, tél. 26.35.35

HOTEL TERMINUS

Buffet de la Gare, Montreux

Les écoles sont les bienvenues
 SALLES ET TERRASSE

Tél. (021) 6 25 63

G. Baebler

HOTEL WILDSTRUBEL - COL DE LA GEMMI 2322 m.

Le col de la Gemmi sera praticable début juin
 Prix spéciaux pour écoles et sociétés.

Prospectus et prix-courant à disposition
 Famille de Villa Tél. (027) 5 42 01

Chemins de fer électriques vareysans

Vevey-Châtel-St-Denis Vevey-Chamby

Vevey-Blonay - **LES PLÉIADES** 1400 m.

Pour grands et petits un

CHOIX ÉTONNANT DE COURSES

Demandez le dépliant avec carte et 8 projets de courses



**Auberge
 du
 Lac des Joncs
 sur
 Châtel-St-Denis**

Alt. 1300 m.

But idéal de promenades Restauration, chambres
 et pension Arrangements pour écoles et sociétés

Tél. (021) 5 91 23

M. GENOUD

TÉLÉFÉRIQUE LOÈCHE-LES-BAINS - GEMMIPASS

Altitude: 1410 m - 2322 m

Le nouveau téléphérique conduit les touristes en 8 minutes au sommet du col. Billets spéciaux pour écoles et sociétés. Prospectus à disposition.

RESTAURANT DE LA BARBOLEUSAZ

Pension sur GRYON - Arrêt du train.

Alt. 1220 m. - Tél. (025) 5 33 37

A. Chappuis, propr.



Anzeindaz

Refuge

Giacomini



Etablissement confortable
 Dortoirs séparés - Prix modérés
 Tél. (025) 5 33 50

Au centre de la réserve de chasse fédérale



1800 mètres

Magnifique point de vue et départ d'excursions en plein centre des Alpes Vaudoises

TAVEYANNAZ - SOALEX - ANZEINDAZ

Demandez tous renseignements à la Direction à Gryon
 Prix spéciaux pour écoles

Parmi les nombreuses manifestations qui célèbrent ce glorieux jubilé, il en est une qui nous apporte sa note de gaîté, sa joie populaire et savoureuse, sa leçon d'histoire haute en couleurs, c'est le cortège historique.

Celui-là réunira 2 000 participants costumés et se déroulera, par tous les temps, dans la vieille cité des Zaehringen, le dimanche 16 juin 1957, à 14 h. 30.

C'est donc avec plaisir que le comité mixte de l'Union vous propose ce petit voyage en pays romand et ami.

Puisque nous serons à Fribourg lors de la semaine gastronomique, nous profiterons de goûter quelque spécialité, assis à la même table.

Départ de Genève : 9 h. 07 ;

Arrivée à Fribourg : 10 h. 49.

Prix du billet collectif : 13 francs.

Les personnes qui désirent retenir une place assise (5 fr. 50) doivent envoyer le montant de leur inscription (18 fr. 50) d'ici le 6 juin, les autres peuvent m'adresser le prix du billet collectif jusqu'au 13 juin, en poste restante, Champel, J.-M. Marta, 15, Michel-Du-Crest. T. 25 89 47.

Compte rendu financier des manifestations du Cinquantenaire

Recettes	600.--
2. Vente des cartes et insignes	2 182.—
3. Vente des textes de la revue	124,80
4. Vente des photos	176,80
5. Remboursement par l'UIGD et l'UAEE des circulaires destinées à leurs membres	212,20
Solde pour balance (excédent des dépenses)	937,80
	<hr/>
	4 233,60

Dépenses

1. Frais d'impression	641,50
2. Frais de réception, banquet	1 866,80
3. Frais d'organisation de la revue	491,90
4. Achat de photos	278,50
5. Frais pour l'exposition « Violon d'Ingres »	634,95
6. Coupe offerte pour le tournoi scolaire de football	49,75
7. Concours littéraire	270,20
	<hr/>
	4 233,60

Le 11 mai 1957.

Le trésorier : P. Haubrechts.

NEUCHATEL

Comité central

Après quelques semaines de relâche due au service militaire, le CC s'est réuni le 23 mai. Ordre du jour très chargé. Les trêves ne trouvent l'agrément ni de la correspondance ni des affaires courantes.

Le Comité romand demande notre avis sur la nouvelle forme donnée à titre d'essai à l'« Educateur ». Beaucoup préfèrent l'ancien format. Chacun réclame une couverture de couleur. Certains déplorent l'éparpillement de la matière et l'excès d'informations de caractère trop régional.

Nous recevons les remerciements de collègues au bénéfice de la Caisse d'entraide qui prouve une fois de plus son incontestable utilité.

La question des subventions du secrétariat fédéatif devient un serpent de mer.

Une demande d'intervention d'un collègue pour la défense de ses intérêts personnels nous oblige à rappeler à chacun la voie de service. Dans la règle, les réclamations doivent être soumises au Comité de section ou en tout cas au Comité central qui les transmet lui-même, s'il y a lieu, aux instances supérieures.

Le règlement d'application de la loi sur les traitements suggère une longue série de vœux et requêtes qui seront soumis aux délibérations du Cartel.

La Commission chargée de la réforme de l'enseignement secondaire s'est réunie le 25 avril, et le président nous en donne un compte rendu très détaillé. L'évolution continue. La prochaine séance aura lieu déjà le 31 mai. Nous rappelons que la Commission est présidée par M. André Perrenoud, professeur à Neuchâtel.

W. G.

Trois quarts de siècle

La Société genevoise de Travail manuel et Réforme scolaire a marqué ses septante-cinq ans d'âge par la publication d'une notice de 56 pages rédigée par notre collègue M. Lucien Dunand, un militant de cette dis-

cipline. Nous tenons à remercier cette association de nous avoir envoyé ce beau travail relatant dans tous leurs détails l'évolution de cet enseignement, son crétit, ses vicissitudes et la magnifique persévérance des pionniers qui ont établi solidement les fondements du travail manuel scolaire en terre genevoise. Nous félicitons vivement la vaillante société, sœur de la SNT MRF, de son utile activité et lui souhaitons une constante prospérité.

W. G.

Les Brenets à l'avant-garde des progrès sociaux

Presque toutes les fabriques de ce village industriel ne travaillent plus le samedi.

Pour rendre service aux familles de travailleurs, et à titre d'essai, la commission scolaire de cette localité tente l'expérience de la semaine de cinq jours pour les classes. Les leçons du samedi sont reportées sur les autres jours ouvrables. Si le résultat est concluant et ne présente pas de sérieux désavantages, il est possible que cette mesure se généralise peu à peu dans toutes les régions horlogères du canton où la semaine de travail de cinq jours s'implante assez rapidement.

On doit savoir gré aux autorités brenassières de leur courageuse initiative.

W. G.

A La Chaux-de-Fonds

Mme Hélène Huguenin a achevé ses quarante ans d'enseignement. Elle a été fêtée par les autorités qui l'ont remerciée de ses services dévoués. Mme Huguenin débute dans le degré inférieur, puis elle passa sans transition au degré supérieur en raison de ses aptitudes spéciales : vaste culture, intelligence et distinction. Notre collègue réussit ainsi admirablement dans la tâche délicate, qui réclame beaucoup de psy-

chologie, qu'est l'éducation des adolescentes. Nous l'en complimentons cordialement et lui souhaitons une fin de carrière paisible et encore très féconde.

W. G.

DIVERS

Service d'échange et de placement SPR

Encore quelques échanges avec des enfants de collègues suisses-allemands. Quels collègues recevraient en pension pendant les vacances des jeunes gens et jeunes filles désireux de perfectionner leur français ?

Offres à André Pulfer, Corseaux (Vaud).

P.S. — L'un des échanges proposé est demandé par le directeur d'un Institut pour enfants ayant des difficultés.

Demande de placement

Quel (le) collègue de Suisse romande pourrait recevoir pendant les vacances d'été une jeune étudiante allemande de 16 ans, désireuse de perfectionner ses connaissances en français.

La famille de cette étudiante envisagerait éventuellement un échange avec un étudiant ou une étudiante de chez nous.

Les collègues que cette demande intéresse voudront bien s'adresser à M. H. MEIER-Hopkins, ingénieur, Ruhtalstrasse 21, Winterthour, qui pourra donner tous renseignements complémentaires.

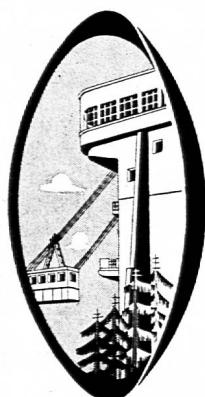
Exchange d'appartements

Un collègue hollandais aimerait, pendant ses vacances — 15 juillet au 10 août — échanger son appartement d'Amsterdam contre celui d'un collègue de Suisse romande.

Il désire trouver, pour lui-même et ses deux fils de 15 et 16 ans, un appartement ou de préférence une villa entourée d'un jardin.

Il offre son appartement de 2 grandes chambres (3 lits) et cuisine, eau courante chaude et froide, situé au bord d'un canal, près du centre de la ville.

Les collègues que cette offre intéresse voudront bien écrire directement à H.-H. Bernards - Bouman, Spinozastraat 71, Amsterdam C.



Pour vos courses scolaires, montez au Salève, 1200 m., par le Téléphérique. Gare de départ:

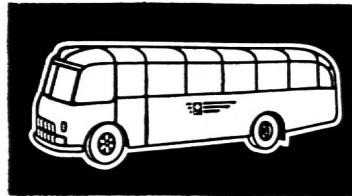
Pas de l'Echelle

(Hte Savoie) au terminus du tram No 8 Genève-Veyrier.

Vue splendide sur le Léman, les Alpes et le Mont-Blanc.

Prix spéciaux pour courses scolaires.

Tous renseignements vous seront donnés au: Téléphérique du Salève-Pas de l'Echelle (Haute Savoie) Tél. 358 Annemasse.



**CHEMIN
DE
FER
et
CAR
POSTAL**

La combinaison idéale pour les courses d'école et les vacances. Renseignements et projets par votre station de chemin de fer

DANEMARK

(2 jours en Suède)

du 21 juillet au 3 août. Fr. 400.— / 450.—
au départ de Bâle. Nombreuses excursions.

Association suisse de

CULTURE & TOURISME

15, rue du Midi

Lausanne

COURSE SCOLAIRE

LES BRENETS - SAUT DU DOUBS

par grands bateaux modernes Pullman. Prix spéciaux pour courses d'école. Places tables et bancs pour pique-nique au bord du lac. Tous renseignements: Restaurant du Doubs (Pré-du-Lac, Les Brenets).

Soupes-menus pour écoliers

HOTEL DU LAC

RESTAURANT DU DOUBS

Tél. (039) 6 10 35

Tél. (039) 6 10 91

RENÉ DROZ



Moitié-moitié
et vacherin
Croutés-maison

Place de l'Ours
Lausanne

Tél. 23 58 16
M. Rastello-Mouret

CHALET DU VAL D'ARPETTAZ

à 30 minutes du lac. Restauration, dortoirs avec couchettes.

Arrangements pour écoles et sociétés.

C. LOVEY, propriétaire



Tél. (026) 6 82 21

GRAND PARADIS

CHAMPERY

But de promenade agréable. Emplacement pour pique-nique. Salle pour sociétés. Restauration, rafraîchissements. Arrangements pour écoles et sociétés.

Famille A. Bochatay, proprie. Téléphone 4.41.67

VOS IMPRIMÉS

seront exécutés avec goût

IMPRIMERIE CORBAZ S. A. MONTREUX

Partie pédagogique**PÉDAGOGIE EXPÉRIMENTALE****QUELQUES RÉSULTATS D'ENQUÊTES****A. — Enquête relative au vocabulaire simple.**

1. Une grande enquête française faite par l'Institut national d'études démographiques sur le « Niveau intellectuel des enfants d'âge scolaire » a apporté quelques renseignements sur le vocabulaire courant utilisé par l'enfant : le plus haut, le plus large, léger, éloigné, etc. Cette enquête a été menée à l'aide du test Mosaïque de Gilles, dont voici quelques questions :

On propose, sur une image, plusieurs objets :

Question 3. — Un encier, une feuille, un banc et une règle ; on demande à l'enfant de faire un trait sur la chose la plus légère.

Question 4. — Regardez l'image d'à-côté, les bouteilles. Faites un trait sur la bouteille la plus large ; faites une croix sur la bouteille la plus haute.

Question 18. — Regardez la table avec des ours. Faites un trait sur l'ours qui est sur la table ; faites une croix sur l'ours qui est devant la table.

Question 19. — Regardez l'image d'à-côté, la maison avec les petites filles. Faites un trait sur la petite fille qui est à la fenêtre du bas ; faites une croix sur la fenêtre qui est tout en haut au milieu.

Question 21. — Regardez l'image avec des ballons. Faites un trait sur le ballon le plus éloigné du crayon.

Question 26. — Regardez l'armoire avec les pots de confiture. Faites un trait sur le pot qui est en bas et à gauche ; faites une croix sur le pot qui est en haut et à droite.

Parmi les résultats généraux de l'enquête, nous avons extrait les résultats d'enfants qui correspondaient au milieu dans lequel nous devions expérimenter. Les pourcentages de bonnes réponses sont indiqués dans le tableau No 1 ci-joint. On s'aperçoit, sans qu'un long commentaire soit nécessaire, que quelques expressions que nous croyons très courantes ne sont pas comprises des enfants. Nous avons alors cherché à expérimenter afin de savoir si, par une action pédagogique sommaire, nous ne pouvions pas pallier ces difficultés. En effet, nous utilisons très souvent un langage et nous pensons que les enfants nous comprennent parfaitement (en calcul, histoire et géographie par exemple). Une expérience très simple fut faite dans une classe d'enfants de 6 à 7 ans ; nous avons demandé à la maîtresse de faire quelques leçons portant sur ces expressions élémentaires. La dernière colonne du tableau

Extrait de : « Le niveau intellectuel des enfants d'âge scolaire »

Numéro de la question	Vocabulaire utilisé	Garçons			Filles			Après exp. garçons 6 à 7
		n = 80 6 à 7	n = 100 7 à 8	n = 100 8 à 9	n = 99 6 à 7	n = 100 7 à 8	n = 100 8 à 9	
2	la chose la plus <i>légère</i> . . .	47,5	75	82	44,4	75	82	75
3	<i>en dehors</i> de l'auto . . .	87,5	93	95	75	88	89	100
	<i>derrière</i> l'auto	71,2	83	90	66	79	86	91,7
4	bouteille la plus <i>large</i> . . .	80	90	94	69	88	98	83,3
	la plus <i>haute</i>	91,25	97	98	89	98	97	100
18	<i>sur</i> la table	95	96	95	93	94	99	100
	<i>devant</i> la table	83,75	82	91	75	86	95	75
19	Etant donné une maison, avec des fenêtres, indiquer celle du <i>bas</i> (avec une fillette) . . .	91,25	92	96	90	96	95	100
	celle du <i>milieu</i> et <i>en haut</i> .	63,75	59	65	58	69	74	75
21	le plus <i>éloigné</i>	37,50	63	73	39	59	66	50
26	<i>en bas</i> et <i>à gauche</i>	47,50	56	76	48	72	78	66,7
	<i>en haut</i> et <i>à droite</i>	48,75	60	72	45	72	73	66,7

Enquête sur la notion de temps

Notions	Ages						
	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans
Distinction du matin et du soir	67 %	83 %	100 %				
Jours de la semaine	21 %	73 %	87 %	92 %	97 %	100 %	
Notion de mois	7 %	8 %	20 %	77 %	83 %	100 %	
Notion d'année			7 %	48 %	84 %	92 %	100 %

No 1 donne les pourcentages d'exactitude obtenus par cette expérience. On s'aperçoit aisément que, dans certains cas, le pourcentage a augmenté dans des proportions très sensibles. Pour d'autres expressions, au contraire, les pourcentages ne sont pas devenus satisfaisants malgré les efforts de la maîtresse.

2. On pourrait signaler aussi des enquêtes identiques faites dans différents pays. Nous ne signalerons, à titre d'exemple, que le travail de René Vandevelde sur les expressions suivantes : de plus que, de moins que, autant que, la moitié de, le double de, deux fois plus que, deux fois moins que. Sans entrer dans le détail de la technique utilisée, voici les résultats principaux auxquels arrive cet auteur. Si l'on calcule un pourcentage global d'acquisition, on obtient le tableau suivant :

	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans
garçons	10	46	64	68	93	92
filles	13	43	43	64	70	82

L'auteur commente ce tableau en appelant l'attention des éducateurs sur l'évolution plus ou moins régulière de ces notions qui nous paraissent pourtant très simples et sur la nécessité de veiller à l'acquisition de ces expressions fondamentales.

B. — La notion de temps chez l'enfant.

1. Etude du vocabulaire relatif au temps : le matin, le soir, le jour de la semaine, la semaine, le mois, l'année.

Il nous arrive fréquemment d'utiliser des mots simples dans des textes de problèmes, sans penser qu'ils ne correspondent à rien chez l'enfant. Une enquête sommaire a été faite pour savoir l'âge auquel apparaît telle ou telle notion temporelle. Le tableau No 2 ci-joint donne pour chaque notion et pour chaque âge, le pourcentage de réponses exactes. Les éducateurs doivent méditer ce tableau lorsqu'ils réfléchissent aux problèmes posés par la pédagogie de l'histoire, ou même simplement aux problèmes d'arithmétique faisant appel à une situation qui met en jeu des notions temporelles simples.

2. Possibilité de replacer des événements temporels les uns par rapport aux autres.

Sans reprendre ici toutes les enquêtes psychologiques qui ont été faites et les épreuves que l'on peut rencontrer dans des tests psychologiques, nous allons pourtant signaler deux épreuves intéressant le pédagogue. La première est encore extraite du texte « Moïse » de Gilles :

Question 43. — Regardez la première image, les trois gâteaux avec des bougies. Voilà pourquoi : quand un enfant a ses deux ans, ses 3 ans, ses 4 ans, etc., on lui fait quelquefois une fête et alors, on lui offre un gâteau. S'il a un an, on met 1 bougie sur le gâteau ; s'il a 2 ans, on met 2 bougies ; s'il a 3 ans, on met 3 bougies, etc. Mettez un trait sur le gâteau de l'enfant le plus jeune (l'image représente 3 tartes ; sur la première se trouve 4 bougies, sur la seconde 2 bougies, sur la troisième, 5 bougies).

Pourcentage de réponses exactes entre 6 et 7 ans : 56,25 %.

Question 44. — Regardez l'image d'à côté, c'est un gâteau avec des bougies, on est en train de fêter la fête d'un enfant. Décrivez ou dessinez dans le casier d'à côté, combien cet enfant avait de bougies sur son gâteau l'an dernier (l'image représente une tarte avec 4 bougies).

Pourcentage de réponses exactes : 12,5 %.

Question 45. — Ecrivez ou dessinez dans le dernier casier, combien cet enfant aura de bougies sur son gâteau l'an prochain.

Pourcentage de réponses exactes : 17,5 %.

Question 46. — L'image représente des morceaux de sucre. Un enfant a l'habitude de manger un morceau de sucre tous les matins dans son lit. Vous voyez le nombre de morceaux qu'il a aujourd'hui, dans la journée (l'image représente 5 morceaux de sucre). Ecrivez dans le cahier d'à côté le nombre de morceaux de sucre qu'il avait dans la journée d'hier.

Pourcentage de réponses exactes : 5 %.

Question 47. — Ecrivez maintenant dans le casier suivant le nombre de morceaux de sucre qu'il aura dans la journée de demain.

Pourcentage de réponses exactes : 1,25 %.

Les résultats précédents se passent de commentaires. Toute la pédagogie de l'histoire dans les premières années de l'école primaire doit méditer ces pourcentages.

3. Une deuxième épreuve amusante a été utilisée et nous apporte des résultats du même ordre. Il s'agit des personnages historiques : Néron, Attila, Philippe II. On écrit au tableau les trois phrases suivantes :

- Attila vécut en Hongrie en 450.
- Philippe II vécut en Espagne en 1570.
- Néron vécut en Italie en 60.

On demande alors aux enfants de remettre en ordre ces différentes phrases et de dire quel était le personnage qui a vécu le premier, quel était celui qui a vécu le second, quel est celui qui a vécu le troisième.

Les pourcentages de réponses exactes sont donnés par le tableau suivant :

Age :	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans
% de réussite :	19	48	56	82	85

4. On trouve aussi, dans une étude de Michaud, une une intéressante épreuve. On pose aux enfants trois questions dans le but de faciliter autant que possible les réponses. « On avance l'heure au printemps en sautant tout d'un coup de 11 heures du soir à minuit. »

a) Pouvez-vous dire ce que ce temps est devenu, ce qu'on en a fait ? Pensez-vous qu'on a pu le conserver, ou qu'il a été impossible de le conserver ? Et comment le conserver ?

b) Est-ce que vous êtes devenus subitement plus âgés ? Si oui, pouvez-vous dire pourquoi ? A quoi le remarquez-vous ?

c) Croyez-vous qu'il soit possible d'avancer l'heure ou qu'au contraire, cela soit impossible ? Qu'est-ce qui vous fait dire que c'est possible ou que c'est impossible ?

L'enquête effectuée sur 1800 enfants de 10 à 15 ans a permis à l'auteur d'analyser les différentes réponses et d'étudier dans quelle mesure se développait la notion de « temps convention ».

Les pourcentages sont résumés dans le tableau suivant :

âge	pourcentage de bonnes réponses
10 ans	19,8 %
11 ans	29,7 %
12 ans	39,1 %
13 ans	47,7 %
14 ans	56,8 %
15 ans	59,3 %

On pourrait faire sur ce tableau de nombreux commentaires pédagogiques et montrer, avec ces résultats, que nos préentions historiques à l'école primaire sont vaines. Trop souvent cet enseignement reste trop verbal, puisque l'enfant n'a pas encore une notion suffisamment précise du temps.

D'autres enquêtes sont en cours actuellement en France sur le vocabulaire historique. Nous ne pouvons pas ici donner des résultats définitifs, mais rappelons que, par exemple, des expressions telles que « Proclamation de la République », « émeutes », « contribuables », « démission du Ministère », « Parlement », ne sont pas, entre 9 et 10 ans, comprises par plus de 50 %

des élèves. Un tiers seulement comprend à cet âge, « avènement du roi », « gouvernement provisoire », « suffrage universel », « majorité d'une assemblée ».

Nous retrouvons donc toujours nos problèmes : *nos méthodes sont-elles valables, suffisamment efficaces, ou au contraire, les notions que nous voulons présenter à nos élèves, quelles que soient les méthodes pédagogiques, sont-elles trop difficiles pour eux ?* C'est à la pédagogie scientifique de répondre.

G. Mialaret
professeur de psychopédagogie
à l'Université de Caen.

Educateur à la découverte...

A TRAVERS L'ATLANTIQUE

A plus d'un égard, la traversée en bateau présente un grand intérêt pour l'éducateur, même si l'on met de côté ce qui est uniquement pittoresque, gastronomique, anecdotique, géographique et météorologique.

Le « Queen Elizabeth » y met quatre jours et demi : c'est beaucoup en comparaison de l'avion, c'est très peu pour un bateau ; pourtant cela donne le loisir de nombreux contacts, contacts infiniment plus personnels que sur l'avion où chacun est confiné à son siège pour la plus grande partie du voyage.

Contacts dont on tirerait plus de profit si chacun connaissait une dizaine de langues ou si tous parlaient « la » langue internationale. (A propos, quelle est-elle ? nous avons rencontré des fervents de l'« Esperanto », mais nous pensons à de chers collègues qui, presque à chaque nouvelle rencontre, nous parlaient des mérites d'un « Ido », puis d'un « Occidental » ou d'un « Universal »...)

Il faudrait bien tomber d'accord et enseigner la langue internationale dans tous les pays du monde ; quelle économie ce serait : dans toutes les écoles moyennes, il n'y aurait plus que deux langues, la nationale et l'universelle. Qu'on ne nous dise pas que c'est impossible ! Le contrôle international de cet enseignement serait infiniment plus aisé que celui des armements (qu'on envisage pourtant sérieusement) et plus efficace pour la paix mondiale ! Quant à ceux qui s'intéressent à telle ou telle littérature, ils seront toujours libres d'apprendre l'idiome de leur choix (et quelle chance auront alors les professeurs de n'avoir à enseigner ces langues qu'à ceux qui s'y intéressent). Reconnaissons, qu'en attendant cet heureux temps, l'anglais, le français, l'allemand et des éléments d'italien ou d'espagnol permettent de se débrouiller avec la plupart des Européens, Africains et Américains... mais cela représente à peine la moitié de la population du monde !

Contacts sur le pont avec cette famille d'industriels de Cincinnati (qui viendront à Lausanne pour le Congrès des Arts graphiques) qui nous invitent pour « aussi longtemps que nous le voudrons » : ils aiment tant le français et désirent le faire apprendre à leurs enfants. Quand effectivement nous avons passé trois jours chez eux, il en ont profité pour inviter plusieurs séries d'intellectuels de leurs connaissances : il a fallu exposer nos idées politiques, religieuses, sociales... et, tenez-vous bien, on nous a « enregistrés » tant et plus au magnétophone... « afin de prolonger la culture du français »... Nous qui avons toujours mis notre point d'hon-

neur à conserver pieusement l'accent vaudois (que nous considérons aussi respectable que n'importe quel autre) nous avons tout de même fait un effort pour parler « à la frangaise » !

Contacts avec de nombreux autres Américains rentrant d'Europe et qui, presque tous, posent les mêmes questions : « Qu'a-t-on donc fait avec tous les millions de dollars que notre gouvernement a envoyés pour relever économiquement l'Europe ? » et : « Pourquoi ne nous aime-t-on pas ? »

Contacts avec des Noirs. Curieuse impression : ils doivent être beaucoup plus intuitifs que les Blancs, car un clin d'œil leur suffit pour distinguer ceux qui les considèrent des êtres humains comme les autres de ceux qui les jugent inférieurs : avec les premiers, ils sont naturels, causeurs, cordiaux, pleins d'attentions ; avec les seconds, ils prennent des airs détachés vraiment comiques.

Pour ne pas revenir sur la question des Noirs américains (sauf quand nous parlerons spécialement de l'instruction) disons qu'elle est en bonne voie d'heureuse solution, même dans le Sud, malgré la très forte résistance qu'on y constate. Et, cause inattendue, c'est le « business » — bien plus que les décrets généreux du Président Eisenhower — qui accélère l'évolution ; en effet, il faut savoir que, dans les anciennes exploitations, tous les vestiaires, tous les réfectoires, toutes les installations sanitaires... jusqu'au robinet d'où l'ouvrier pouvait en passant tirer une lampée d'eau potable, tout devait être « à double » ; maintenant que des milliers d'immenses usines se fondent dans le Sud avec des capitaux yankees, ingénieurs et architectes ne veulent plus s'embarrasser de pareilles complications... et, de manger à la même table, les ouvriers blancs et de couleur deviennent, lentement, mais vraiment, « copains » dans le sens le plus complet du terme.

Contacts avec un groupe d'émigrants autrichiens ; parmi eux, une bonne vieille qui va retrouver ses enfants, en Amérique depuis trente ans ; elle nous a fait bien pitié la pauvresse, ce jour de gros temps, quand nous l'avons rencontrée, titubant dans les escaliers par lesquels elle gagnait le pont destiné aux « touristes » : sept étages au-dessus de sa cabine ! Enfagotée dans un tour de jupes et de jupons tombant jusque sur ses chaussures, la tête encapuchonnée en un vaste foulard noir, elle suait et soufflait, exténuée : elle n'avait pas su prendre l'ascenseur... ou s'était gênée... Elle nous a fait encore plus pitié quand, en plein repas, elle a été appelée au téléphone : c'était son petit-fils de New-York qui voulait lui souhaiter la bienvenue dans les eaux américaines : elle est revenue les yeux rouges...

elle n'avait pas compris un mot, le petit-fils ne parlant qu'anglais !

Ici, c'est une institutrice française, épouse d'un soldat américain ; elle rentre aux U.S.A., après s'être retrempe dans l'atmosphère parisienne. Elle se souvient avec un brin d'amertume du premier voyage : un transatlantique complètement chargé de ces jeunes épouses de soldats... elles étaient choyées, accueillies avec enthousiasme... et elles croyaient vivre un conte de fées... Encore celle-là se considère-t-elle dans les heureuses puisqu'elle a pu revenir. Mais voilà une vieille maman, Française aussi, qui va rejoindre sa fille, elle aussi épouse de G. I., tombée très gravement malade d'ennui. Le mari, appuyé par toute la famille, refuse obstinément un petit séjour en terre de France, qui se rait probablement salutaire, mais peut-être sans retour.

Que de drames l'on côtoie ainsi, et quelle leçon d'humanité l'on reçoit durant une telle traversée ! Il faudrait que des milliers de jeunes en profitent : on se comprendrait mieux entre peuples, et cela effacerait beaucoup d'envie, car la réalité est le meilleur antidote à la folie des rêves. Le regrettable, c'est que le voyage soit si cher !

Un navire comme le « Queen Elizabeth », avec ses 83 000 tonnes, devrait transporter trois ou quatre fois plus de passagers, pour la moitié du prix actuel, et il le pourrait si l'on savait renoncer à un luxe désuet : n'est-ce pas ridicule que des gens « bien », qui consentent à être serrés comme sardines dans la carlingue d'un avion, et qui savent en descendre par un escalier de poulailleur, exigent, dans un bateau, des dégagements presque aussi larges qu'à l'Opéra, des chambres, une table et un service dignes d'un palace ?

New York

En fait de confort, les douaniers new-yorkais l'exercent à sens unique : ils savent prendre leurs aises, visiter tranquillement quelques valises, puis aller savourer leur « lunch », pour revenir une heure après... le confort, pour les passagers, c'est l'attente, debout à côté des bagages, sur un fond de béton crû, pendant cinq heures d'horloge pour quelques-uns !

New-York... il y a tant de récits et de descriptions de la grande ville et de ses « buildings », que nous renonçons à donner nos impressions personnelles sauf sur deux points relativement peu connus.

Un quartier neuf

Non loin du Palais de l'ONU qui érige son gigantesque rayon de miel, le « Peter Cooper Village », suivi du « Stuyvesant Town ». Ne retenons que le premier. Ce « village » compte 21 immeubles de 12 étages très longs et très larges ; pour assurer à chacun air, soleil et une profonde perspective, ils sont savamment placés de biais ; entre eux, tous les espaces sont plantés d'arbres qui paraissent minuscules — mais que leur vert est frais ! — au pied des masses rouge-brique. Pas d'escaliers, mais deux très vastes ascenseurs par lesquels on peut monter le mobilier dans les centaines d'appartements que comporte chaque immeuble ; la porte en est automatique : elle s'ouvre sitôt atteint l'étage demandé... et se referme 5 secondes après, mais si elle frôle quelqu'un en train de sortir, tirant précautionneusement un pousse-pousse où dort bébé, elle s'empressera de se rouvrir, pour essayer de nouveau la manœuvre quelques secondes plus tard !

Ce qui nous intéresse au premier chef, c'est que les autos n'ont pas accès au « village » ; qu'ensuite les en-

fants ne traînent pas dans la rue : trois places de jeu leur sont réservées, hautement clôturées comme l'arène d'un cirque pour les fauves ; dans un angle, un enchevêtrement de barres de fer est censé remplacer les branches des taillis où tous les garçons du monde aiment à grimper... en liberté. Toute la marmaille est là-dedans sous la surveillance de deux jeunes gens ; les gamins qui veulent jouer « à part » en sont libres, mais la plupart se confient à ces deux surveillants ; tandis que nous passons, les mioches s'alignent pour jouer « aux soldats », comme on l'aurait vu faire jadis dans une Allemagne devenue dès lors pacifiste...

Musées et planétarium

Le musée des Beaux-Arts (métropolitain) nous émeut à plus d'un titre : c'est dans ses murs que nous entrons pour la première fois en contact avec des classes américaines ; un jeune professeur est en train de procéder avec ses élèves à l'analyse des « Moissonneurs » de Breughel le Vieux, comme le feraient des Berger ou un Brocard de notre connaissance ! Et puis nous y passons de l'intérieur des pyramides égyptiennes aux impressionnistes, aux contemporains même : des Picasso aussi sages que Burnand, un Léger inoffensif... les Vaudois que nous sommes découvrent avec plaisir une œuvre — d'ailleurs peu caractéristique — de Félix Vallotton, présenté du reste comme « peintre français » !...

Mais c'est le Musée d'Histoire Naturelle qui est le plus justement célèbre pour ses moyens modernes d'enseignement ; les classes y sont très nombreuses, venant même du Texas ou de la Floride, pour y voir des montages savants, au premier plan desquels reposent, broutent ou volent des animaux ou des oiseaux les plus divers : ils sont tellement bien « naturalisés » qu'on les dirait vivant dans leur milieu, un coin de forêt vierge, une brousse, une savane ou encore des marais réels ; un décor artistique, discrètement éclairé, donne l'illusion de l'immensité et l'atmosphère, la couleur locale. Les enfants restent longtemps à contempler ce qui leur paraît plus beau et plus riche que nature, et ne s'aperçoivent même pas que c'est de la nature morte.

Nous pouvons prendre place dans le Planetarium, qui doit être le modèle mondial du genre.

Une institutrice vient s'asseoir droit devant nous, flanquée, à droite, d'un négrillon et d'un blondin, à gauche : de partout les questions pleuvent ; le petit Noir en pose beaucoup, et de fort intelligentes souvent ; il est le seul à consulter attentivement une brochure qu'il s'est procurée à l'entrée...

Tout n'est pas parfait pourtant ; comment cela pourrait-il être ? On ne peut pourtant pas rester là les 165 ans que devrait durer la translation de Neptune autour du globe lumineux figurant le soleil ! Il faut donc que ça tourne... et un peu vite !... à l'américaine... et puis les distances étant à proportion plus réduites que le volume des astres, il semble qu'à chaque fois qu'elle est pleine la Lune est éclipsée, et qu'à chaque nouvelle-lune le Soleil le soit pour une partie de la Terre...

Mais ce n'est que le début : on nous fait passer dans une autre salle ; nous ne perdons pas de vue « notre » gentille classe d'enfants de onze-douze ans. Une manière d'appareil à projection d'une complexité inimaginable éclaire... la voûte étoilée, et un savant commentateur explique en suivant et sans arrêt les saisons et les jours, les ciels visibles dans des mois divers et à plusieurs latitudes... l'origine et l'évolution des mondes, les nébuleuses, les planètes qui se faufilent entre les constellations... et le mouvement apparent des étoiles.

les... C'est même là que « ça » se gâte, malgré la splendide mécanique qui met en branle tout le firmament... (les gosses en sont littéralement sidérés !). Quant à l'aimable institutrice, vous ne voudriez pourtant pas lui demander de suivre tous les développements de l'astronome ? Elle sursaute un peu quand le petit crépu lui demande :

— Dites, c'est bien vrai que la Terre tourne autour du Soleil ?

— Bien sûr !

— Mais les étoiles, elles, elles tournent bien autour de la Terre ?

— Euh !... Yess, I think so (je pense que c'est bien ça), répond la jolie institutrice avec, pourtant, une vague hésitation.

Hélas !

Cette installation, ce projecteur qui nous font voir clairement les nébuleuses (!), les taches du Soleil et ses protubérances, l'aurore boréale et la Grande Croix du Sud peuvent avoir coûté des centaines de milliers de dollars... et rendre de grands services, certes, mais ils ne valent pas — et de bien loin — quelques demi-heures d'observation directe du ciel, avec l'aide d'un bon guide ; comme les oiseaux volant, splendidement éclairés, au bout de leur fil en nylon, apprendraient beaucoup de choses à nos élèves, mais infinitiment moins que quelques observations, entre 5 et 6 heures du matin, aux Grangettes ou aux Tenasses ou encore sur les bords de n'importe lesquels de nos rivières, de nos lacs et de nos marais (à condition qu'on veuille bien protéger et conserver ces sanctuaires de la vraie Nature !).

(A suivre)

A. Card.

LA POÉSIE DE LA SEMAINE

LA FOIRE

« *J'ai un foulard à acheter,
mais ces foulards, c'est des pitiés,
c'est de la soie toute en coton.* »
Le marchand est sous un grand parasol rouge :
« *Mesdames, choisissez, c'est pas cher, qui en veut,
c'est pour rien, c'est au choix, Mesdames.* »
« *Allons voir ailleurs, vous avez raison,
celui-là vous vend de la camelote.* »
Il fait du soleil et les blouses bleues,
brodées aux poignets avec du fil noir,
tombent toutes raides, étant empesées.
« *Mesdames, du fil, du fil, qui en veut ?* »
L'église est droite vers le ciel
et, tout autour, les hirondelles
tournent sans bruit d'un vol penché ;
mais la place est pleine de monde
et, sur les voix, par carillons,
s'agitent soudain les clochettes.
Les vaches sont parquées sous les ormes,
beuglant longuement, le mufle dressé
et les paysans examinant
tiennent d'une main des écus dans leurs poches.
« *Cinq cents francs ! c'est trop cher.* »
« *Ah ! mais c'est une bonne !* »
« *Pour ça oui.* » « *Dix litres par jour.* »
« *Si j'avais l'argent, je vous dis,
ça serait fait à la minute.* »
C'est le juste prix ? » « C'est le juste prix. »
Tout à coup le vent passe dans les feuilles :
on dirait un rire
de petites filles au bord du ruisseau.

C. F. Ramuz (Le petit village)

Dès 14 ans.

BIBLIOGRAPHIE

Etudes de pédagogie expérimentale, par M. Debesse, R. Delchet, R. Dottrens, R. Gal, J. Giraud, G. Goosens, H. Gratiot-Alphandéry, L. Husson, G. Mialaret, J. Nélis, S. Roller, L. Verel. (Ed. Delachaux & Niestlé).

Le onzième numéro des Cahiers de pédagogie expérimentale et de psychologie de l'enfant publiés sous la direction de l'Institut des sciences de l'éducation de l'Université de Genève est le reflet d'un colloque de pédagogie expérimentale qui s'est tenu en 1953 à l'Ecole pratique de psychologie et de pédagogie de l'Université de Lyon. Il se compose d'une série de communications sur des sujets variés de pédagogie, présentées par des spécialistes de Suisse, de France et de Belgique. La contribution genevoise y est importante puisque le fascicule comprend une étude du professeur Robert Dottrens intitulée « Qu'est-ce que la pédagogie expérimentale ? » et, dans le domaine des recherches pratiques, une enquête belgo-suisse sur la connaissance de l'accord du participe passé, présentée notamment par M. Samuel Roller, directeur de notre Laboratoire de pédagogie expérimentale, ainsi qu'une communication très intéressante du même auteur sur le problème de l'orientation scolaire à Genève. Signalons encore que les directeurs de plusieurs centres d'enseignement et de recherches de l'étranger exposent leurs travaux. L.

La recherche en psychologie de l'enfant, par Vinh Bang, Albert Morf, Gérald Nöelting, Berthe Reynaud-Rivier, à l'Institut des Sciences de l'Education, Genève. No 12 de la « Nouvelle Série » des « Cahiers de pédagogie expérimentale et de psychologie de l'enfant ». Editions Delachaux & Niestlé S.A., Neuchâtel. Fr. 1.60.

Nous trouvons dans ce cahier un exposé des recherches faites en commun par les auteurs, dans la Section de psychologie de l'enfant de l'Institut des Sciences de l'Education de l'Université de Genève. On sait que dans cette section on étudie le développement de l'enfant sous ses aspects à la fois intellectuel et social, et on essaie d'y esquisser une explication à la fois cohérente et pratique du développement de l'enfant.

Voici quelques chapitres de l'ouvrage : Relations entre la psychologie et la pédagogie — Phases du développement mental de l'enfant — Directions actuelles des recherches (1954-55) — Les conduites expérimentales chez l'enfant et chez l'adolescent — Recherches sur le développement social de l'enfant — Recherches sur la standardisation des épreuves. B.

Bibliographie

L'Ile rose par Charles Vildrac. Un volume relié toile (15 × 20) de 160 pages, illustré de dessins en couleurs, sous jaquette rhodoid (Collection l'Alouette) 690 ffr. (taxe locale comprise). Editions Bourrelier, 55, rue Saint-Placide, Paris 6e.

La nouvelle Collection l'Alouette publie des chef-d'œuvres de Charles Vildrac : l'« Ile rose », qui, depuis des années fait la joie des enfants. L'ouvrage est présenté avec une illustration nouvelle en couleurs due à un artiste de talent, Romain Simon.

Fernand Lamandin, Tifernand comme on l'appelle familièrement, a neuf ans. C'est un gamin pâlot de Paris. Il aimerait aller dans les pays où il y a du soleil, des palmiers, la mer... Un désir irréalisable ? Non ! car le très riche M. Vincent possède dans la Méditerranée une île où il reçoit les garçons comme Tifernand, épris de soleil et de belle lumière. A l'Ile Rose tout est joie ; réalisation quasi merveilleuse des rêves d'enfants.

L'« Ile rose » est un livre senti et écrit pour les enfants par un écrivain de grande classe qui les aime et les comprend. Ils y trouvent l'atmosphère de leur vie, tant à l'école et la maison que dans leurs rapports entre eux, et leurs aspirations les plus secrètes, leurs désirs les plus chers exprimés avec une pénétration joyeuse, tendre et parfois malicieuse qui les émeut jusqu'au plus profond d'eux-mêmes.

La Ségurane, par Marie Mauron. Un volume de la Collection « Primavère », illustré, cartonné sous jaquette en couleurs (14 × 18) de 160 pages. 305 ffr. Editions Bourrelier, 55, rue St-Placide, Paris 6e.

Marie Mauron, écrivain bien connu pour ses romans et ses études ayant pour cadre la Provence nous donne « La Ségurane » où avec tout son talent elle révèle aux jeunes lecteurs non seulement le charme de la Provence mais les richesses innombrables de la vie campagnarde qui au cours des saisons et des fêtes comblient ceux qui savent rester près de la terre.

« La Ségurane » c'est le domaine enchanteur où une bande d'enfants et d'adolescents au cours des différentes vacances de l'année retrouvent chez leurs grands-parents une jeune tante très attachée à son pays qui entraîne ses neveux et nièces dans des escapades merveilleuses, pleines de gaîté.

Marie Mauron a campé des personnages vivants et attachants. Le lecteur partage leurs jeux, leurs émotions, il voit le pays, sent les odeurs des bois, de la bergerie, son cœur bat au rythme de celui des habitants de la Ségurane.

Marie Mauron a créé une atmosphère vivante et chaude et su choisir avec un art plein de sensibilité les détails qui ravissent le lecteur. Elle l'entraîne, le conquiert et lui donne le désir irrésistible de partager cette vie ardente, joyeuse, pleine de rires et de chansons qui anime « La Ségurane ».

Le secret de Don Tiburcio, par Jeanne Loisy. Un volume de la Collection « l'Alouette » (15 × 20) de 160 pages, illustré de nombreux dessins en couleurs de Françoise Estachy, cartonnage pleine toile avec illustration en quatre couleurs, sous jaquette rhodoid. 690 ffr. Editions Bourrelier, 55, rue Saint-Placide, Paris 6e.

L'histoire se déroule en Espagne. Un petit gitan qui habite avec ses parents les ruines d'un vieux château est pris en amitié par Pablo le nouveau maître d'école. Or Pablo possède un extraordinaire perroquet bleu autour duquel plane un mystère... Il faut résoudre une énigme...

Les deux héros du livre, le maître et l'enfant, ont des natures généreuses. Leurs rapports empreints d'un esprit de compréhension exciteront chez le lecteur une vive admiration, sentiment qui, bien placé, est toujours tonique. En lisant : « Le secret de Don Tiburcio », les enfants se divertiront, se passionneront et trouveront en même temps matière à réflexion.

Géographie nouvelle

Certains s'imaginent que le fin du fin de la pédagogie moderne, c'est de renoncer à mémoriser les noms et la situation sur la carte de toutes les villes, de toutes les rivières et de toutes les montagnes. Foin de ces stupides nomenclatures, poude aux yeux des naïfs incapables. Du raisonnement, encore et toujours, des observations, des déductions, des conclusions. A ce jeu-là, on n'éblouit personne, certes, mais on exerce la réflexion.

Et l'on a bien raison. A la condition de ne rien exagérer et de fixer à ces réflexions un cadre clairement déterminé.

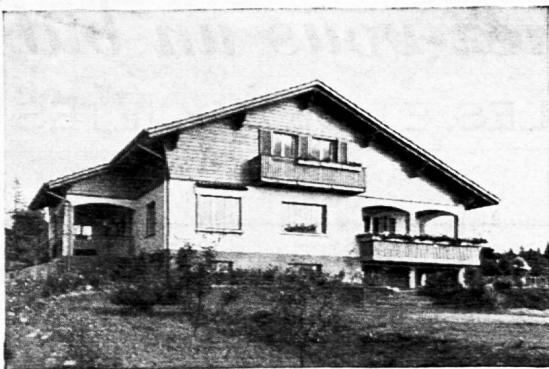
Pour plaisanter ces pédagogues, novateurs à la manque, on raconte l'anecdote suivante :

A un écolier adolescent on demande de montrer la situation de Liverpool sur la carte. Il cherche longtemps en vain. Finalement : « Je ne trouve pas, mais si vous m'indiquez où cette ville se trouve, je vous dirai pourquoi elle s'est développée à cet endroit et non pas ailleurs. »

MICKEY ET MICHEL-ANGE

Souvent, nous nous imaginons que nos élèves comprennent d'emblée nos exposés, qu'ils saisissent l'esprit dans lequel nous nommons les hommes et les choses. Et, un jour, un détail, une erreur de leur part nous révèlent l'abîme qui sépare ce qu'ils ont compris de ce qu'ils auraient dû comprendre (car nous avions donné des explications si claires !). Ainsi cet écolier pas du tout retardé, qui dans un compte rendu d'histoire veut citer au moins un grand nom de la Renaissance artistique et qui écrit : Mickey l'Ange.

Il fallait, n'est-ce pas, beaucoup plus d'une leçon pour faire passer son admiration du Mickey de petit journal au grand artiste de Saint-Pierre.



La maison en bois est toujours très appréciée

Le bois est un très bon isolant. Travaillé et assemblé à la perfection selon les méthodes « Winckler », il permet de bâtrir des maisons fort plaisantes.

La maison en bois est une habitation saine, fraîche en été et chaude en hiver. Partout où le climat est rude, c'est au bois que l'on donne la préférence.

Si vous voulez construire

une maison confortable et de qualité à un prix abordable, demandez, sans frais ni engagement, la documentation illustrée sur nos spécialités de constructions et les « 7 avantages Winkler ».

Références dans toute la Suisse.



WINCKLER S. A. FRIBOURG

ADMINISTRATION CANTONALE VAUDOISE

Maîtresse d'enseignement professionnel B

(maîtresse de couture)

à l'ÉCOLE MÉNAGÈRE RURALE
de **Marcelin s/Morges**

Pour les conditions spéciales prière de consulter la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud du mardi 21 mai 1957.

Office du personnel

LAVEY-LES-BAINS

Alt. 417 m. (Vaud)

Eau sulfureuse la plus radioactive des eaux thermales suisses

Affections gynécologiques - Catarrhes des muqueuses
Troubles circulatoires - Phlébités

RHUMATISMES

Bains sulfureux, bains carbogazeux, eaux-mères, bains de sable chaud, douches-massages, lavage intestinal, inhalations, ondes courtes. Permanence médicale. Cuisine soignée. Grand parc. Tennis, Minigolf. Pêche.

Tél. (025) 3 60 51

MAI-SEPTEMBRE

8 JOURS A CHOIX !

Sans aucun engagement !

Choisissez tranquillement à la maison — sans être influencé par un voyageur — et persuadez-vous vous-même de la bien-façon de nos livres.

Chaque nouvel abonné qui souscrit un abonnement annuel de Fr. 30.— reçoit UN VOLUME GRATUIT A SON CHOIX !

VIENT DE PARAITRE :

No 54 **Le rêve**, Emile Zola. Touchante et curieuse histoire, dont la pureté passionnée surprendra admirateurs et détracteurs de Zola par un romanesque et un mysticisme presque surnaturels dans leur éloquent lyrisme.

No 56 **L'esprit souterrain**, Fédor Dostoïevski. Parmi les célèbres ouvrages du génial auteur russe, « Le plus grand romancier » selon certains, il n'en est pas de moins connu mais de plus significatif ni d'aussi obsédant que cet étrange récit d'une âme tourmentée aux prises avec deux amours également miséables.

No 58 **Le Bâtisseur**, Claude Arsac. Roman d'une brûlante actualité internationale. Un homme aux prises avec son puissant idéal humanitaire, ses conflits familiaux et personnels. La victoire de son message est acquise au prix de sa vie.

Je soussigné, désire recevoir le livre No à choix, sans aucun engagement de ma part. Je retourne le livre dans les huit jours, ou je le garde et je paye ma première cotisation de Fr. 7.50 + Fr. 1.— de frais sur votre compte de chèque IV 5537. Dans ce cas, je vous demanderai en même temps, le 2e livre, offert par la Nouvelle Bibliothèque à tout nouvel abonné.

Nom : Prénom : Prof. :

Localité : Rue : Canton :

PT/1 Signature:

A envoyer à : **Nouvelle Bibliothèque, Neuchâtel** Maujobia

S. A. de l'Imprimerie Corbaz, Montreux